

PROCÈS-VERBAL

de la 33^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 avril 2024

chez Tulux AG à Tuggen (SZ), 9h50

Présent

Comité :

1	Gut	Roger	Président / Haller Gut Architekten AG
2	Bühler	Martin	Projets / Service des sports de la Ville de Saint-Gall
3	Hotz	Matthias	Projets / Beck Schwimmbad AG
4	Vogt	Felix	Chef des finances / Vogasport AG
5	Howald	Nicole	Secrétariat / Procès-verbal

Membres :

1	bassersdorf x aktiv ag	Wittmann	Roland
2	Bär Timing AG	Bär	Thomas
3	Bayer Partner AG	Moroge	Christian
4	CONICA AG	Kern	Marco
5	Membre d'honneur	Däppen	Alice
6	fksportbau	Kockelkorn	Frank
7	IST Consulting GmbH	Hartmann	Thomas
8	Kannewischer Holding AG / IAKS International	Kannewischer	Stefan
9	Kannewischer Holding AG*	Studer	Stefan
10	Keller Freiraumplanung GmbH	Keller	Jürg
11	Personne privée	Baroni	Marco Maria
12	Silidur / Silisport	Fritschi	Othmar
13	Schweizerischer Fussballverband	Baroni	Marco Maria
14	Sportamt Winterthur	Lussi	Rolf
15	Sportanlagen AG Wallisellen	Galliker	Oliver
16	Tulux AG	Huber	Ivo
17	Walo Bertschinger AG	Frassetto	Dino
18	Zumtobel Licht AG	Peter	Matthias

Total 23 personnes, 23 membres, *seulement 1 voix, soit 22 votants

Excusé.e.s :Comité :

1	Swysen	Olivier	Vice-président / Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud
2	Schmid	Roger	Sécurité et normes / Bureau de prévention des accidents BPA

Membres :

1	Activa Sport GmbH	Urban	Philippe
2	actoVent AG	Penka	Franz
3	Amt für Bildung und Sport, Stadt Thun	Zwahlen	Keshab
4	Bächler + Güttinger AG	Landolf	Daniel
5	Bertozzi Energieplanung AG	Bertozzi	Marco
6	bhateam ingenieure ag	Wieser	Matthias
7	BPM Sports GmbH	Gilg	Rainer
8	Commune de Montreux	Chevalley	Julien
9	Membre d'honneur	Baumgartner	Urs
10	Membre d'honneur	Buchser	Markus
11	Membre d'honneur	Fleischmann	Theo
12	Fachstelle Sportanlagen, BASPO	Voboril	Jana
13	Fässler Freiraumplanung	Fässler	Stephan
14	FREI Solutions GmbH	Frei	André
15	Gammaline AG	Mayer	Bruno
16	Gemeinde Herisau / Sportzentrum Herisau	Rosenberger	Markus
17	Gemeinde Hinwil	Hug	Elias
18	Gemeinde Riehen	Lupp	Christian
19	Müller Wildbolz Partner	Altermatt	Charlotte
20	OST	Burkhardt	Michael
21	PLANGRÜN AG	Ottiger	Josef
22	Personne privée	Ladner	Beat
23	Realsport AG	De Toffol	Stefan
24	Sekisui Alveo AG	Frey	Thomas
25	SLS International SA	Mosimann	Urs
26	Sportamt Basel-Stadt	Mathys	Florian
27	Sportamt Baselland	Beugger	Thomas
28	Sportamt Stadt Zürich	Schmidig	Urs
29	Sportamt Thurgau	Leemann	Martin
30	Stadt Kloten	Steinwender	Kurt
31	Steiner & Partner Landschaftsarchitektur GmbH	Steiner	Erich
32	Strupler Sport Consulting SSC	Strupler	Martin
33	TOP MINERAL AG	Schmidlin	Raphael
34	Ville de Carouge	Huybrechts	Christophe

Ordre du jour :

Accueil

- 1 Élection du scrutateur
- 2 Approbation du procès-verbal de l'AG du 04 mai 2023
- 3 Présentation / approbation du rapport annuel du Président
- 4 Présentation / approbation des comptes annuels
- 5 Rapport des réviseurs / Approbation du rapport des réviseurs
- 6 Décharge au Comité
- 7 Élections
- 8 Approbation du budget 2024
- 9 Approbation des cotisations annuelles pour l'année 2025
- 10 Informations IAKS International
- 11 Décision sur les propositions du Comité
- 12 Décision sur les propositions des membres
- 13 Divers

Accueil

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'Assemblée générale. Il remercie les membres du Comité Martin Bühler du Service des sports de la Ville de Saint-Gall, et Felix Vogt de VOGASPORT SA pour l'organisation et la conception de la journée. Monsieur Ivo Huber, CEO de Tulux SA, souhaite également la bienvenue aux personnes présentes.

Les membres ont été invités dans les délais, l'ordre du jour est approuvé.

1. Élection du scrutateur

Stefan Studer, Kannewischer Holding AG, est élu scrutateur. Au total, 23 personnes sont présentes, dont 22 ont le droit de vote. La majorité absolue est de 12 voix.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 04 mai 2023

Le procès-verbal a été envoyé aux membres le 28 mars 2024 et était disponible sur le site internet de l'association depuis le 15 mai 2024. Il est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteur.

3. Présentation / approbation du rapport annuel du président

Au début de ce point de l'ordre du jour, une minute de silence est observée à la mémoire de Niklaus Schwarz, Chef du Service des installations sportives de l'OFSPÖ. Il est décédé accidentellement fin mars. Il n'était pas seulement le contact principal d'un membre, mais il a également aidé à promouvoir les régions DACH. Le développement et la modernisation des installations sportives lui tenaient à cœur.

Le Président fait une rétrospective de l'année 2023 à l'aide d'une présentation PowerPoint :

- Assemblée générale à Zurich le 4 mai 2023 :
30 personnes y ont participé. Ralph König, responsable du Département sport scolaire de la Ville de Zurich (Salles de sport : évolution dans la Ville de Zurich), et Thomas Kägi, Carbotech AG (Étude de suivi sur l'écobilan des terrains de sport en gazon), ont chacun présenté un exposé après l'AG. Deux visites ont ensuite été organisées : la salle de gym triple de l'école Birch et la piscine scolaire de Staudenbühl.
- Soirée DACH à Cologne le 25 octobre 2023 :
Organisé par l'IAKS Autriche. Bonnes discussions et opportunités de réseautage.
- Rencontre DACH du 7 au 9 septembre 2023 à Fribourg-en-Brisgau :
Participants : IAKS Allemagne, BISP Allemagne, IAKS Autriche, IAKS Suisse, OFSPÖ. Principaux thèmes abordés : monitoring et technique du bâtiment / planification du développement du sport / gazon artificiel et gazon sportif / discussion des cercles d'experts au niveau des 3 pays.
Visites de sites : le stade Dreisam (ex-lieu de match du FC Fribourg) et le stade Europa-Park (nouveau lieu de match du FC Fribourg).
- Séminaire d'automne sur le thème "Concevoir les salles de sport du futur" :
A Macolin (BE) le 23 novembre 2023 avec 65 participants et 8 intervenants, y compris la traduction simultanée DE-FR. Réactions positives et opportunité de réseautage.

- IAKS International :
Réunion du Comité à Tokyo le 26 juin 2023, suivie d'un voyage d'étude, y compris des visites de stades impressionnants, de salles de sport et de piscines, ainsi que d'un centre de recherche.
Deuxième réunion du Comité à Cologne le 25 octobre 2023. Thèmes : admission de l'Australie / Nouvelle-Zélande comme nouvelle section ; informations sur la FSB, le congrès et le prix ; chiffres concrets sur le financement de l'IAKS International ; annonce de l'augmentation des cotisations des sections à IAKS International.
La FSB, l'Aquanale et le Congrès IAKS ont eu lieu du 24 au 27 octobre 2023. Superbe gala pour le prix, malheureusement sans distinction de projets suisses ; le congrès a montré une large palette de produits et de services ; le congrès a proposé des conférences de premier ordre ; plus grande participation de la CH que lors des dernières éditions - souligne l'importance de cet événement.
- Travail du Comité :
Les séances ont eu lieu à Berne, au BPA. Thèmes abordés : activités normales du Comité (finances, administration) ; organisation du voyage au Tessin / au nord de l'Italie ; organisation du séminaire d'automne ; poursuite de la mise à jour du site Internet ; lancement du document stratégique ; réflexion sur des thèmes d'actualité, y compris dans le domaine de la sécurité.
- Travail du Président au sein du Comité :
Missions : participation aux réunions du Comité de l'IAKS International ; coordination inter-pays D-A-CH ; initiative auprès de la Commission du sport du Conseil des États pour plus de sport populaire ; soutien du travail du Service des installations sportives de l'OFSP (table ronde avec l'OFSP, l'ASSS, la CRCS, l'IAKS, la VHF, la GSK, l'APR&T et l'APART) ; contact avec d'autres associations partageant les mêmes idées.
- Mutations :
Effectif à l'AG 2023 : 130 membres. A la fin de l'année 2023, il y a eu 5 départs. Durant l'année en cours, 4 nouveaux membres ont été admis. Effectif actuel : 129.
- Site web IAKS-CH :
Lancé depuis début 2023. La vitesse a été améliorée. Procédure d'inscription via le site web. La facturation a été automatisée. Programmation de l'espace membres en phase finale (mêmes données de connexion que pour IAKS Int.), systématiquement bilingue, la newsletter est le principal canal de communication (important : l'adresse courriel personnelle est nécessaire !).
- Aperçu des prochains événements :
 - Voyage d'étude 2024 Tessin / Italie du Nord du **12 au 15 septembre 2024** (avec visite du centre d'entraînement de l'Inter Milan, y compris la nouvelle pelouse hybride, la Gottardo Arena d'Ambri et d'autres choses) - inscrivez-vous immédiatement, rabais pour réservation anticipée jusqu'au 7 mai 2024 !
 - Voyage d'études en Australie (Melbourne / Sydney / Brisbane) du **25.06.-03.07.2024**, inscription via www.iaks.sport
 - Pour les Comité : réunion DACH du **24 au 26 octobre 2024** à Vienne, organisation : IAKS Autriche
 - Séminaire d'automne "Piscines durables et innovantes – Concepts de réaménagement et de rénovation" : **mardi 29.10.2024** à Zuchwil
 - **AG IAKS-CH 2025** : encore ouverte

- Conclusion :

2023 a été une année bien remplie pour la Section Suisse de l'IAKS. Le nombre de membres a pu être maintenu ; nous nous efforçons d'en accueillir encore davantage. Les manifestations ont à nouveau suscité un grand intérêt et ont été organisées en deux langues. L'avenir est abordé avec de nouvelles idées. Le nouveau secrétariat offre des possibilités supplémentaires. Le Président remercie les membres du Comité pour leur grand engagement bénévole et les membres pour leur participation active aux manifestations et leur collaboration.

Le rapport annuel 2023 est approuvé à l'unanimité et remercié par des applaudissements.

4. Présentation / approbation des comptes annuels

Le Chef des finances, Felix Vogt, présente les comptes annuels 2023, qui présentent un déficit de Fr. 9'517.82.

Le bilan avec une fortune de Fr. 118'361.66 est présenté.

Felix Vogt fait remarquer que les heures du secrétariat sont limitées à 180 heures par an. Bien qu'il y ait suffisamment de réserves, il faut faire preuve de prudence dans la gestion des finances. Les heures du secrétariat seront désormais réparties entre les différents postes ; le traitement du site Internet sera également recensé à cette occasion. A l'avenir, une plus grande valeur ajoutée doit être générée pour les membres. Les médias sociaux seront également mis en place. Il est important que la jeune génération soit également prise en compte.

Aucune question n'est posée. Les comptes annuels et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

5. Rapport des réviseurs / Approbation du rapport des réviseurs

Le rapport des réviseurs des comptes sur la comptabilité et les comptes annuels 2023 est présenté par Dino Frassetto.

Les réviseurs Josef Ottiger et Dino Frassetto proposent d'approuver les comptes annuels et de donner décharge au Chef des finances Felix Vogt pour la tenue de la comptabilité et la clôture des comptes.

Le rapport des réviseurs est approuvé à l'unanimité et décharge est donnée au Chef des finances.

Le Président remercie vivement toutes les personnes pour le travail accompli.

6. Décharge au Comité

La décharge de l'ensemble du Comité est également demandée. Cette demande est également acceptée sans opposition.

Le Président remercie les membres pour leur confiance.

7. Élections

Comité :

Il n'y a pas besoin d'élections. Lors de l'AG 2023, les membres suivants du Comité ont été élus pour un mandat de 2 ans jusqu'à l'AG 2025 :

- Roger Gut - Président
- Olivier Swysen - Vice-président, projets
- Felix Vogt - Finances
- Martin Bühler - Projets
- Roger Schmid - Sécurité et normes, projets
- Matthias Hotz - Projets
- Nicole Howald - Secrétariat

Les réviseurs des comptes :

Dino Frassetto (Walo Bertschinger SA) a été élu lors de la dernière AG pour un mandat de deux ans, jusqu'à l'AG 2025.

Josef Ottiger (Plangrün SA) souhaite se retirer à partir de l'AG 2024. Thomas Bär (Bär Timing SA) est proposé pour lui succéder.

Thomas Bär est élu à l'unanimité pour un mandat d'un an, jusqu'à l'AG 2025.

8. Approbation du budget 2024

Felix Vogt présente le budget en détail. Celui-ci prévoit un déficit de Fr. 14'320.--. Il explique les différents postes. Il fait remarquer que le site web et la nouvelle base de données seront également des défis à relever cette année.

Les membres présents demandent pourquoi un bénéfice est prévu dans le budget du **séminaire d'automne** alors qu'il y a eu une perte en 2023.

Les membres du Comité répondent que les frais de participation seront adaptés, mais que les membres conserveront des avantages. En outre, on essaie de minimiser les coûts fixes et les risques ainsi que de réduire les honoraires des intervenants, qui ont augmenté ces dernières années. En outre, une publicité plus large et un délai plus long permettront d'attirer davantage de participant.e.s.

Par ailleurs, les membres demandent si les coûts budgétés d'environ Fr. 8'000.-- pour le **site Internet** ont toujours un caractère de projet ou s'il s'agit de coûts fixes et annuels.

Le Comité répond que cela a toujours le caractère d'un projet, car il y a encore quelques points délicats.

Enfin, les membres s'informent **de manière générale sur les dépenses** et demandent s'il existe une stratégie pour les réduire. Les recettes et les nouveaux membres ne permettent pas de combler le déficit structurel. 50% des recettes doivent être versées à IAKS International.

Le Comité explique qu'il est presque impossible de réduire les dépenses. Le Comité est conscient des chiffres actuels et fait attention aux dépenses. Il n'a pas d'influence sur les cotisations à l'IAKS International. A l'avenir, il faudra travailler de manière plus efficace et être sûr pour les événements. De plus, l'IAKS Suisse souhaite offrir davantage aux membres et les prestations perçues ne se limitent pas au magazine sb.

Avant de voter sur ce point, les membres souhaitent en savoir plus sur le point 9 de l'ordre du jour.

Après les différentes discussions et informations sur les cotisations annuelles, le budget 2024 est approuvé.

9. Approbation des cotisations annuelles pour l'année 2025

Depuis plus de 10 ans, les cotisations des membres sont les suivantes :

- Cat. A: Personnes juridiques : Fr. 390.--
 (institutions, entreprises, cantons, communes, associations)
- Cat. B : Personnes privées : Fr. 240.--

Retraité.e.s : 25% (selon les statuts)

Lors de la dernière AG, il avait déjà été indiqué qu'il fallait s'attendre à une augmentation pour l'année 2025. Le facteur déterminant est le renchérissement et donc aussi la cotisation à l'IAKS International. Depuis le 01.01.2024, chaque membre doit verser 200 euros à IAKS International. Cela représente 50 euros de plus que les années précédentes.

En raison de cette augmentation, les cotisations inchangées depuis plusieurs années, le renchérissement, le déficit structurel ainsi que la volonté d'offrir davantage aux membres à l'avenir, le Comité propose à l'AG une augmentation de Fr. 70.-- au 01.01.2025. Cette augmentation se compose des 50 euros supplémentaires qui doivent être remis à l'IAKS International, plus Fr. 20.-- pour l'IAKS Suisse, afin de pouvoir absorber le déficit structurel. Un certain capital doit exister comme garantie, mais il ne doit pas y avoir d'augmentation des réserves.

Proposition du Comité : nouvelles cotisations à partir du 01.01.2025 :

- Cat. A : Personnes juridiques: Fr. 460.--
 (institutions, entreprises, cantons, communes, associations)
- Cat. B : Personnes privées : Fr. 310.--
- Retraité.e.s : Fr. 115.-- (25%)

Dr. Stefan Kannewischer, Président de l'IAKS International, oriente l'AG sur ce sujet. Il a lui-même été membre du Comité de l'IAKS Suisse pendant de nombreuses années et Président de la section entre 2009 et 2016. Il rappelle qu'auparavant, la cotisation de membre s'élevait à Fr. 700.--, ce qui s'est avéré trop élevé. De plus, cela avait permis d'accumuler trop de réserves. En 2009, la cotisation annuelle de l'IAKS Suisse a été drastiquement réduite, ce qui a permis de recruter de nouveaux membres. Il confirme qu'au sein d'IAKS International aussi, les exigences envers une organisation à but non lucratif sont devenues plus grandes. Il se demande où cela va mener. A long terme, il devrait y avoir un budget équilibré.

Dr. Stefan Kannewischer explique que le renchérissement, la base de données ainsi que l'espace réservé aux membres, entre autres, représentent une charge importante. Au sein de l'IAKS International, chaque membre génère actuellement un déficit d'environ 70 euros. Jusqu'à présent, ce déficit a pu être amorti grâce à des événements.

Pour toutes les sections, à l'exception de la Suisse et du Japon, les cotisations des membres sont d'abord versées à IAKS International, puis subsidiairement aux sections. Sur les 490 euros actuels, seuls 150 euros restent à IAKS International. A partir de 2024, les catégories et les cotisations ont été restructurées de manière à pouvoir mettre en place de véritables incitations. Les entreprises paieront désormais 560 euros de cotisation annuelle au lieu de 490 euros. Les sections continueront à recevoir les cotisations habituelles d'IAKS International. Cette restructuration a été discutée l'année dernière à Tokyo et décidée à Cologne lors de l'Assemblée générale internationale. Pour les sections suisses et japonaises, cela signifie une dépense supplémentaire de 50 euros par membre et par an pour IAKS International.

Les membres présents discutent de la question de savoir si une augmentation plus importante - et unique - ne serait pas plus judicieuse et durable. Il est proposé d'augmenter de Fr. 100.-- les cotisations des personnes juridiques, qui passeraient ainsi à Fr. 490.--. Pour les personnes privées, la cotisation pourrait rester telle que proposée. Cette proposition est soumise au vote.

Le principe de l'augmentation des cotisations est d'abord soumis au vote. La proposition d'augmentation de principe est adoptée à l'unanimité.

La proposition suivante par les membres est ensuite confrontée à la proposition du Comité.

Proposition membres: nouvelles cotisations à partir du 01.01.2025 :

Cat. A : Personnes juridiques: Fr. 490.--
 (institutions, entreprises, cantons, communes, associations)
Cat. B : Personnes privées : Fr. 310.--

Retraité.e.s : Fr. 122.50 (25%)

Résultat :

Proposition membres : 10 voix

Proposition Comité : 9 voix

Ainsi, les **cotisations** suivantes seront applicables à **partir du 01.01.2025** :

Cat. A : Personnes juridiques: Fr. 490.--
 (institutions, entreprises, cantons, communes, associations)
Cat. B : Personnes privées : Fr. 310.--

Retraité.e.s : Fr. 122.50 (25%)

10. Informations IAKS International

Le Président donne des informations sur l'IAKS International. Le nombre actuel de membres est de 921 dans le monde entier. Cela représente une croissance de 5% entre 11/2022 et 10/2023. Il y a eu une croissance dans la plupart des sections sauf en Espagne.

La section polonaise a été dissoute, car elle ne payait pas de cotisations. D'autres développements positifs ont eu lieu en Australie / Nouvelle-Zélande, en Autriche, en Angleterre, dans les pays nordiques ainsi qu'au Canada.

Il existe de nombreuses activités de section en Allemagne, en Suisse, en Autriche, dans les pays nordiques, LAC, ANZ et au Royaume-Uni. En 2023, la section Australie / Nouvelle-Zélande a été créée ; le Canada et le Royaume-Uni sont en cours de planification.

Composition des membres au niveau mondial : 33% de membres individuels, 45% entreprises, 22% pouvoirs publics

Mix de membres en Suisse : 8% de membres individuels, 63% entreprises, 29% pouvoirs publics

→ Du point de vue de la Suisse, la part des membres individuels est trop importante à l'échelle mondiale.

Monsieur Dr. Stefan Kannewischer, Président de l'IAKS International, est présent et continue à informer :

La croissance des membres est réjouissante, car de nombreuses organisations ont actuellement beaucoup de mal à maintenir le nombre de leurs membres. Les différents cercles d'experts autour des piscines, des revêtements de sol et de l'extérieur sont également positifs. Il souligne qu'une collaboration est possible et qu'il est possible de s'annoncer en cas d'intérêt.

La FSB, avec plus de 25'000 visiteurs (comme en 2019), a été un grand résultat. Les 485 participant.e.s au congrès de l'IAKS ont constitué un record. La formation des maîtres de glace, qui a réuni plus de 180 participants, a elle aussi été pratiquement complète. Les intervenant.e.s potentiels pour le congrès peuvent volontiers être signalés à l'IAKS International. La prochaine édition aura lieu en 2025.

Le Président d'IAKS International attire l'attention sur le Forum des bains qui se tiendra du 17-19 septembre 2024 à Vienne, pour lequel l'IAKS Autriche est coorganisateur. Il recommande à tous les membres de jeter un coup d'œil sur le calendrier des événements. Il est impressionnant de voir que chaque mois, quelque part dans le monde, il y a des manifestations intéressantes (parfois aussi des webinaires).

11. Décision sur les propositions du Comité

Il n'y a pas de demande.

12. Décision sur les propositions des membres

Il n'y a pas de demande.

13. Divers

Aucune annonce n'est faite. Le Président remercie les participant.e.s pour leur attention et clôt l'AG à 11h35.

Le Président annonce la suite de l'événement :

- Exposé d'Ivo Huber (Directeur / Co-propriétaire de Tulux AG)
- Exposé d'Ildefons Hegner (Planificateur d'éclairage avec brevet fédéral, Tulux AG)
- Apéritif, repas
- Visite guidée des ateliers de fabrication de Tulux avec Nino Ferrari
- Goûter avec réseautage
- Clôture de la manifestation vers 16h30

Bienne, le 5 mai 2024

Pour le procès-verbal : Nicole Howald